

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Commune des Parcelles Assainies
Structure : CPA**

GESTION : 2019

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

1. Le Maire, agissant au nom et pour le compte de **Commune des Parcelles assainies** , exécute, au titre de la **Gestion 2019** , dans le cadre du (Budget de fonctionnement) un programme de passation de marchés publics.
2. Les acquisitions, par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants :
 - **Travaux:**
 - **Construction de Bâtiment administratif**
 - **Grosse réparation aux équipements sanitaires**
 - **Grosse réparation aux équipements scolaires**

 - **Fournitures :**
 - **Achat de véhicules pour les services municipaux**
3. Les avis spécifiques de passation des marchés seront publiés, dans un Journal de grande diffusion
4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du **décret 2014-1212 du 22 Septembre 2014 portant Code des Marchés Publics.**
5. Les soumissionnaires potentiels : i) entrepreneurs de travaux, ii) fournisseurs de biens & d'équipements, iii) prestataires de services intellectuels (consultants), qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt à (au) Commune des Parcelles assainies en envoyant, à l'adresse suivante, leur dossier de candidature comportant leurs références pour des travaux, fournitures/équipements, ou prestations de services de nature, taille et/ou complexité similaires :

Adresse postale : Hôtel de Mairie des Parcelles Assainies unité 17 Rue P.A 17-29 x Rue Serigne Abdoul Aziz Sy
Boîte Postale n° : 26 358 Parcelles Assainies
Tél : (222)33 835 95 10
6. Toute demande de renseignement complémentaire devra être envoyée à l'adresser susmentionnée.

Le Maire